Indre Nature

Mosaïque

Bulletin de liaison d'Indre Nature

Association départementale de protection de l'environnement

Sommaire

Nature

- Obs' remarquables *p.2*
- Le Campagnol amphibie : une rareté pour l'atelier pelotes *p.2*

Environnement

- Les trames vertes et bleues pour les nuls *p.3*
- La destruction de hérons condamnée *p.3*

Dossier

- Le projet de modernisation et restructuration du circuit des Tourneix *p.4-5*

Tribune libre

- Rivarennes bannit les pesticides : entrevue avec le maire Joël Darnault.....*p.6*

Vie de l'association

- Prochain Week-end Nature ! *p.6*
- Atlas des Odonates de l'Indre *p.7*
- Nouveaux services civiques : le Pays Blancois à l'honneur *p.7*
- Le Conseil d'Administration d'Indre Nature élu lors de l'Assemblée Générale du 21 mars 2015.....*p.8*

Mémo

- Prochains rendez-vous *p.8*
- Ateliers de l'asso *p.8*

Editorial

Une association en bonne santé et mobilisée

L'amphithéâtre du Centre d'Etudes Supérieures de Châteauroux était quasiment plein car ce sont près de 90 adhérents qui étaient présents à l'assemblée générale de notre association qui s'est tenue le 21 mars. Cette forte présence, une des plus importantes de ces dernières années, est pour nous un signe fort de l'intérêt et de l'attachement que nos adhérents ont pour les actions que nous menons et la cause que nous défendons. Alors qu'on entend partout parler du désenchantement de nos concitoyens et de leur désintérêt pour la chose publique, il est réconfortant et stimulant de constater la vitalité d'Indre Nature.

Notre association est en bonne santé, ses comptes sont équilibrés malgré les baisses de crédits publics, nos adhérents encore plus nombreux et mobilisés tels sont les enseignements de cette Assemblée Générale.

Le Conseil d'Administration avait fait le choix cette année de présenter le bilan d'activité sous forme de témoignages. A côté des actions conduites et présentées avec sérieux et professionnalisme par nos salariés, ce fut l'occasion , d'une part, d'entendre des bénévoles engagés dans des groupes thématiques ou dans la représentation de l'association, d'autre part, de faire partager leur action militante et leur enthousiasme : des investissements volontaires très diversifiés visant à étendre la connaissance naturaliste, à défendre des causes plus larges comme la protection de l'eau, de la forêt, du bocage, mais aussi à partager des connaissances ou des passions pour la nature à travers balades, photos ou échanges d'expériences sur le terrain.

Cet engagement bénévole est le gage de notre crédibilité et de notre représentativité. Chacun a pu constater qu'il y avait de multiples façons de le faire, avec en plus du plaisir car nos adhérents savent associer conviction et convivialité.

Une belle dynamique à conserver !

JACQUES LUCBERT,
président d'Indre Nature

Obs' remarquables
Du 20 janvier au 26 mars

OISEAUX

• **Elanion blanc** : 1 ind. le 13/02 à l'étang de Lys-Saint-Georges (Jeu-les-Bois) (TC et VM).

© *Thomas Dagonnet*

• **Harelde boréale** : 1 ♀ du 21/12/2014 au 17/02 (TD et WD), 1 ♀ du 27/01 au 28/01 à l'étang du Sault (Migné) (RC et JV).

• **Fuligule nyroca** : 1 ♂ le 02/03 à Piégu (Mézières-en-Brenne) (FVDL et RC).

• **Fuligule milouinan** : 1 ♂ du 20/03 au 24/03 à l'étang Bénisme (Rosnay) (FT et TM).

• **Pygargue à queue blanche** : l'adulte toujours présent le 24/02 à Piégu (TD) et le 07/03 aux Vigneaux (FT).

• **Harle piette** : 1 ♀ le 09/02 à l'étang de l'Ardouine (Lingé) (DI).

• **Garrot à oeil d'or** : 1 couple le 17/01 à l'étang Foucault (Rosnay) (GJ), 3 ♂ le 17/02 à l'étang des Loges (WD).

• **Pie-grièche grise** : 1 ind. le 13/02 à la Chaume (Jeu-les-Bois) (VM et TC).

• **Mouette pygmée** : 1 ind. du 21/03 au 22/03 à l'étang Renard (Mézières-en-Brenne) (AS).

• **Marouette ponctuée** : 1 ind. le 25/03 à la Maison de la Nature (Saint-Michel-en-Brenne) (TC, JD et BR).

• **Bergeronnette de Yarell** : 1 ind. le 10/03 à l'étang du Blizon (Rosnay) (GJ).

• **Gorgebleue à miroir** : 1 ♂ du 22/03 au 23/03 au bassin de rétention de Leclerc (Cap-Sud à Saint-Maur) (TD,AS et BR).

• **Petit gravelot** : 1 ind.le 14/02 à l'étang des Vigneaux (SBo), 2ème date record.

• **Combattant varié** : 130 ind. le 09.03 à l'étang Renard (FVDL).

• **Grèbe huppé** : 401 ind.le 25/01 à l'étang de la Mer Rouge (Rosnay) (TC).

• **Hibou des marais** : 1 ind. le 03/03 aux Pierrots (Saint-Georges-sur-Arnon) (TC,VM,TD et BR).

• **Cigogne noire** : 1 ind. le 07/03 au Vivier (Le Pêchereau) (FVDL), 1 ind. le 12/03 dans le Bourg de Vendoeuvres (SBu).

FVDL (Frederikus Van der Las), RC (Régis Cléva),TC (Thomas Chatton), VM (Valentin Motteau), TD (Thomas Dagonet), BR (Brice Roggy), SBu (Stéphane Bureau), GJ (Georges Jardin), WD (William Demange), DI (Daniel Ingremeau), FT (François Téléfunko), JD (Joël Deberge), TM (Thibeau Michel), AS (Antoine Salmon), SBo (Sylvie Boucher), JV (Julien Vèque).

Le Campagnol amphibie : une rareté pour l'atelier pelotes

Grâce à Julien Vèque (encore merci !) qui nous a fait parvenir des pelotes d'Effraie des clochers de la ferme de Chérine (St-Michel-en-Brenne), nous venons de découvrir 3 individus de Campagnol amphibie (*Arvicola sapidus*) ce qui est très rare !

Ce rongeur de la sous-famille des arvicolinés a une silhouette arrondie caractéristique, des oreilles dissimulées dans le pelage et une taille importante.

Très discret, il vit sur les berges couvertes de végétation herbacée (carex, molinie etc.) des zones humides. Majoritairement herbivore, il mange occasionnellement insectes, écrevisses, petits poissons et même quelques grenouilles.

Le Campagnol amphibie, légèrement plus gros que le Campagnol terrestre, une espèce très proche mais absente de l'Indre, mesure corps + tête de 16,5 à 23 cm, queue 10,5 à 14 cm et peut peser de 165 à 275 g.

Il est largement répandu en France sauf à l'extrême est et nord-est, mais il est pourtant en nette régression en raison de différents facteurs, en particulier la lutte chimique non sélective contre le Ragondin et le Rat musqué et la dégradation généralisée des zones humides. Une éventuelle compétition avec ces deux espèces exotiques pourrait localement appuyer un peu plus son déclin. Cette espèce est l'un des deux micromammifères de la région Centre protégés au niveau national et cela depuis 2012.

Un grand merci aux peloteurs et peloteuses bénévoles qui ont analysé ces pelotes très intéressantes (17 espèces dont 13 micromammifères) et ainsi apporté de nouvelles données de micromammifères sur la réserve nationale de Chérine.

L'observation des dents de rongeurs retrouvées dans les pelotes permet d'identifier les espèces.

N'oubliez pas, nous cherchons toujours ces pelotes de régurgitation d'Effraie des clochers. Nous pouvons nous déplacer pour aller les chercher et nous nous ferons un plaisir au cours d'un atelier de vous montrer « notre travail » du mercredi après-midi.

ANNIE LAPORTE POUR LE GROUPE PELOTE

Les Trames vertes et bleues

POUR LES NULS

Les « Trames vertes et bleues » (TVB) sont issues du Grenelle de l'environnement. Elles s'appliquent au niveau des Pays et se déroulent en quatre grandes phases :

1. Dans un premier temps on étudie ce que l'on nomme les **réservoirs de biodiversité**. Ce sont des zones riches en espèces, animales ou végétales, encore préservées.

2. Dans un second temps on cherche les connexions possibles entre ces réservoirs. On les appellera **corridors écologiques** et ils peuvent prendre de nombreuses formes, comme des haies, des chemins ruraux, des vallées, etc.

A l'issue de ces deux premières étapes, une carte sera faite présentant les réservoirs de biodiversité associés à leurs corridors, en les classant par familles paysagères comme par exemple les prairies, les forêts, les zones humides, etc.

3. La troisième étape consiste à définir quels sont les **enjeux** qui découlent des deux premières phases. Ces enjeux sont très souvent liés à l'interaction entre la biodiversité et les activités de l'homme (routes, destructions du paysage, etc).

4. Enfin, la dernière étape est la définition d'une liste **d'actions** possibles pour répondre à ces enjeux avec tous les éléments nécessaires pour les appliquer (créations de mares, protection des haies, etc).

Comme la TVB n'a aucune portée réglementaire, c'est aux décideurs locaux de se l'approprier et de mettre en place les actions proposées sur les zones cartographiées.

Tout le département est couvert par les TVB. Indre Nature a réalisé la TVB du Pays de la Châtre avec l'ADAR et Biotope et nous réalisons en ce moment même celle du Pays Val de Creuse - Val d'Anglin avec le CDPNE et l'ADAR. A côté de ça, nous suivons de près les Pays d'Issoudun, de Brenne, de Valencay et de Châteauroux.

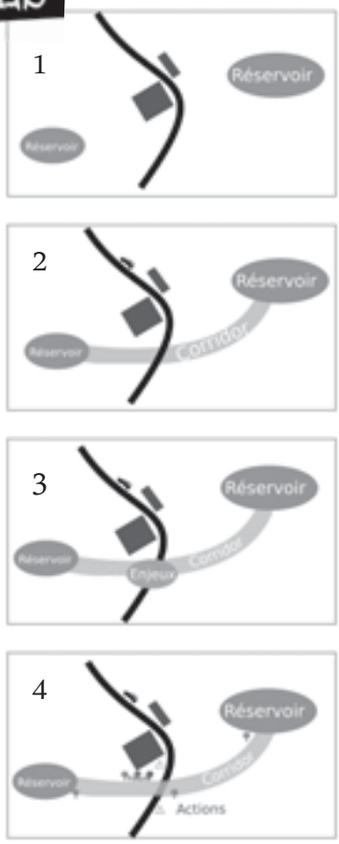

YOHAN MORIZET

La destruction de hérons condamnée

Rappel des faits : le 21 avril deux membres d'Indre Nature constatent que des individus sont en train de secouer violemment des arbres à l'étang Porte-Pierre (Chitray) où niche une importante colonie mixte de Hérons cendrés, bihoreaux, garde-boeufs et Aigrettes garzettes.

Prévenue immédiatement par nos collègues, l'ONCFS constatera que 11 héronneaux ont le cou brisé voire la tête arrachée, ainsi que la présence de nombreux œufs flottant à la surface de l'eau ou cassés. Les personnes seront identifiées et reconnaîtront les faits.

Colonie de Hérons bihoreaux (Photo : JM. Pruvost)

Le procès a eu lieu le 21 janvier 2015 au tribunal correctionnel. : les associations Indre Nature et la LPO se sont portées « partie civile » .

L'un des deux prévenus a été relaxé, il a affirmé avoir assisté mais non participé à la destruction.

L'autre a été condamné à 1 mois de prison avec sursis, 100 € d'amende et à verser 1 050 € au titre du préjudice moral et des frais de justice à Indre Nature et à la LPO.

La défense a particulièrement insisté sur les « nuisances » causées par les hérons en présentant des chiffres sans rapport avec la réalité de consommation de poissons oubliant bien d'indiquer que leur menu comporte aussi beaucoup de batraciens, insectes, crustacés, reptiles, micromammifères, etc. Des idées fausses qui ont la vie dure.

Nous regrettons l'absence de condamnation de la deuxième personne et l'absence d'obligation de publication dans les journaux comme nous l'avions demandé, mais cette condamnation est néanmoins tout à fait satisfaisante et en fera peut-être réfléchir plus d'un avant de détruire volontairement des espèces protégées.

EDITH ARMANGE

Le projet de modernisation et restructuration DU CIRCUIT DES TOURNEIX

Le lieu dit des **Tourneix**, situé entre **Saint-Maur** et **Luant** accueille actuellement 4 associations de manière régulière, le Motocross Castelroussin, l'Ecurie Terre de Berry (rallycross), l'association d'aéromodélisme Air Model et un club de vélo BMX et plus occasionnellement le club des lévriers. L'activité qui s'y développe repose sur la cohabitation d'associations locales. La vente de cet espace et plus encore l'exploitation que le promoteur souhaite en faire (réalisation d'une piste asphaltée de 3 kms pour des vitesses supérieures à 200 km/h utilisée au moins 300 jours) constitue une complète remise en question des équilibres qui s'étaient établis entre utilisateurs, riverains et environnement naturel. **En effet ce projet porte atteinte aux associations utilisatrices, et de manière plus évidente aux riverains et à l'environnement naturel**, ce sur quoi nous avons souhaité réagir et déposer un avis motivé à l'enquête publique (1) qui s'est déroulée du 5 février au 5 mars dernier.

Après la moto verte, un circuit automobile vert !?

On a pu lire dans la presse locale (la Nouvelle République du Centre-Ouest du 2 février 2015) que ce projet prenait en compte tous les paramètres environnementaux…, et qu'il représenterait « *un bond qualitatif pour la préservation de la nature* ». Formulation optimiste justifiée par un dossier proposant la présence de coordonnateurs environnementaux pour suivre les travaux, le contrôle systématique des émissions sonores des véhicules, la mise en défens et la gestion des zones sensibles préservées …. Un ensemble considérable de dispositions visant à éviter, réduire ou compenser les atteintes à l'environnement et au cadre de vie des riverains. Ce qui ferait presque oublier l'activité censée se développer et donne en fait la mesure de l'inadéquation du site choisi pour y mener ce projet. L'ensemble des dispositions prévues sera difficile à mettre en place et surtout à maintenir dans le temps, quant à contrôler … !? En fait ces dispositions d'accompagnement sont souvent plus aisées à coucher sur le papier dans la perspective de l'obtention d'une autorisation d'aménager qu'à mettre en œuvre et à suivre une fois cette autorisation en poche.

Erosion de la biodiversité

L'année 2014 a été émaillée par la publication de nombreuses études particulièrement préoccupantes : « *L'Europe a perdu plus de 400 millions d'oiseaux d'espèces communes en 30 ans* » (Le Monde 04/11/14), « *La terre perd la moitié de la population sauvage en 40 ans* » (Le Monde 30/09/14), « *Le déclin massif des insectes menace l'agriculture* » (Le Monde 24/06/14)… Sans omettre le Livre Rouge des habitats et espèces menacées en région Centre qui nous informe que **30% des habitats sont menacés, 35% des oiseaux nicheurs, 29% des amphibiens**, pour ne citer que quelques groupes.

Etat actuel du site (Bing Map)

Parmi les causes bien identifiées de cette érosion de la biodiversité, **l'artificialisation des espaces naturels et la destruction des zones humides.** Au rythme actuel c'est la surface d'un département tous les 7 ans qui est artificialisée et 70% de nos zones humides ont disparu depuis les années 60. Des préoccupations suffisamment importantes pour que leur préservation soit désormais intégrée dans les Codes de l'environnement et de l'urbanisme.

Le projet des Tourneix prévoit d'artificialiser 18,3 ha dont probablement plus de la moitié de zone humide. Au programme également le busage des cours d'eau temporaires, la destruction de frayères et de 43 mares, en d'autres termes il prévoit la destruction d'habitats et d'espèces pour beaucoup protégés. La suite est tout aussi inquiétante, l'intensité de l'exploitation va entraîner un réel bouleversement sur le site mais également à proximité par le trafic routier que l'activité va générer. Avec un impact prévisible considérable en termes de mortalité sur de nombreux groupes d'espèces (amphibiens, reptiles, papillons, mammifères ...). Le bruit va quant à lui perturber le comportement des espèces utilisant le chant en période de reproduction, tels que les Amphibiens, les Oiseaux, les Orthoptères. Ce dérangement aura un coût écologique important et prépare un véritable désert faunistique. Par ailleurs, on peut craindre que cette dispersion des espèces due aux pertes d'habitats aura un impact écologique bien au-delà du périmètre d'étude, en occasionnant des conflits territoriaux sur les habitats périphériques déjà occupés.

Des enjeux forts donc pour la faune

L'extension du circuit des Tourneix (Source : ADEST)

qui aura à faire face au dérangement, à la perte d'habitats et à la destruction de nombreuses espèces aussi bien lors de l'aménagement que tout au long de l'exploitation du site.

Le bruit : une des premières causes de conflit d'usage en France !

Une étude reposant sur quelques jours d'observation et une modélisation informatique conclut à des nuisances sonores faibles. Personne ne peut y croire, notamment au niveau du château de Laleuf et des fermes avoisinantes. D'autant que ni les facteurs météorologiques, ni les nuisances sonores dues au trafic routier ne sont pris en compte et que la question d'une sonorisation extérieure du site pendant les manifestations sportives n'est pas étudiée non plus. La persistance d'une ambiance sonore 300 jours par an n'est-elle pas de nature à dégrader considérablement les conditions de vie des riverains ?

Pollution atmosphérique, aucune mesure de limitation des émissions n'est prévue

Les compétitions d'été et de printemps où le public le plus nombreux est attendu, correspond à la période de l'année où le régime atmosphérique anticyclonique domine. On sait qu'un régime de haute pression atmosphérique piège les émissions de gaz et les particules fines et favorise généralement les pics de pollution. Encore un scénario qui n'a pas été prévu dans l'étude d'impact du projet.

Des émissions de gaz à effet de serre en augmentation

Les objectifs nationaux en termes de réduction de 3% des rejets de gaz à effet de serre n'ont pu une nouvelle fois être atteints. Il y a donc urgence à mettre en œuvre des mesures efficaces afin de réduire de manière significative ces émissions sur le plan national comme au niveau mondial, notamment dans la perspective de la Conférence des Parties (COP21) qui se tiendra à Paris en décembre 2015. Ce projet va totalement à l'encontre des efforts que doit faire la collectivité nationale. Au minimum 18 000 tonnes de CO2 annoncées vont venir s'ajouter aux 733 000 000 tonnes émises sur le territoire national alors que les politiques publiques nous encouragent chaque jour à faire des efforts afin de limiter le dérèglement climatique.

La destination Brenne en otage

Le promoteur du projet prétend que « *L'attractivité du site pourra engendrer des retombées économiques à l'activité de loisirs à proximité et touristique pour la région de la Brenne.* ». Malheureusement, c'est très probablement tout l'inverse qui risque de se produire. La destination touristique « Brenne » a construit son image autour d'une promesse de nature préservée, d'une offre de tourisme de nature, d'itinérance douce et de qualité d'un terroir. L'arrivée d'un pôle de sports mécaniques va vraisemblablement engendrer des conflits d'usage de l'espace dans ce secteur du territoire. Les deux formes de loisirs s'excluant, les entreprises de loisirs touristiques situées à proximité vont probablement voir leur activité remise en cause. Les nuisances sonores et le trafic routier accru en période de pics d'activité vont contribuer à dégrader la réputation « nature préservée » du Parc Naturel Régional de la Brenne et affaiblir l'image de cette destination touristique phare de notre département et de la région Centre Val de Loire. Ajoutons qu'aujourd'hui dans la démarche « Loire à Vélo », la porte d'entrée de Brenne à partir de l'agglomération castelroussine empruntera très probablement cet axe. **Il s'agit là d'une incohérence majeure au regard du schéma régional de développement touristique de la région Centre Val de Loire : la stratégie régionale de tourisme durable actuellement en vigueur.**

Notre responsabilité engagée...

Alors qu'il est désormais admis par tous que notre mode de croissance économique a altéré largement les deux grandes fonctions régulatrices naturelles essentielles de la planète, à savoir la stabilité du climat et la reproduction du vivant et des écosystèmes, comment peut-on encore promouvoir de telles propositions ? **Sous couvert d'une approche environnementale irréprochable, ce projet collectionne les situations à contrecourant des enjeux environnementaux majeurs** : artificialisation des sols, destruction de zone humide, destruction d'habitats et d'espèces protégées, pollution atmosphérique, émissions de gaz à effet de serre, nuisances sonores,… pour ne citer que les principales. Pourtant, la valeur du « capital naturel » est désormais établie, et nous avons une parfaite connaissance des causes de sa dégradation. En ce sens notre responsabilité est pleinement engagée. Il y a donc urgence à faire les bons choix. Une question éthique pour aujourd'hui et pour demain.

FRANCIS LHERPINIÈRE

(1) Avis complet consultable à l'adresse suivante :
www.indrenature.net/documents/Association/Avis%20IN%20Tourneix-2015.pdf

Rivarennes bannit les pesticides :
entrevue avec le maire Joël Darnault

IN : Votre commune vient de réussir son pari en trois ans : ne plus utiliser aucune goutte de pesticide sur les espaces publics ! Quels sont les secrets de cette réussite ?

JD : Notre objectif était de maintenir un état de propreté acceptable par les administrés à budget et à moyens humains constants. Sur les conseils d'Indre Nature et du CPIE Brenne-Berry nous avons réduit puis stoppé le désherbage chimique dans notre bourg et généralisé le semis de plantes ornementales aux pieds des murs. L'effet esthétique est rapide et de longue durée, ce qui a séduit de nombreux habitants. Nos parkings en stabilisé s'enherbent désormais mais ils sont régulièrement tondus. Enfin, nous désherbons manuellement les rues et le cimetière.

IN : Dans toute commune, une minorité d'administrés s'oppose à une gestion sans pesticide et peine à comprendre cette démarche. Qu'en est-il à Rivarennes ?

JD : En faisant preuve de pédagogie, en expliquant nos choix au regard de la législation qui a pour finalité le respect de la santé, de l'environnement et de la qualité de l'eau, la majorité des habitants comprend notre démarche.

Semis pied de mur à Rivarennes. (Photo Gilles Dézécot)

IN : Concernant les moyens humains et matériels que vous souhaitiez constants, avez-vous respecté vos objectifs ?

JD : En 2014 nous n'avions plus qu'un seul agent. Malgré cela nous avons atteint le zéro pesticide avec des moyens matériels identiques. L'entreprise Dupin basée à Rivarennes nous a proposé de tester un rabot mécanique pour désherber les stabilisés. Notre agent a conseillé cette entreprise pour y apporter des améliorations et nous avons aujourd'hui un rabot efficace et peu coûteux.

IN : Quels sont vos projets ?

JD : Nous maintiendrons le « zéro phyto ». Prochainement nous testerons l'engazonnement d'un parking recouvert de sable. Il existe des gazons spécifiques, à pousse lente, pour réduire la tonte. Enfin, les futurs aménagements seront désormais conçus pour réduire le temps d'entretien.

GILLES DÉZÉCOT

Prochain Week-end Nature !

Pie-grièche à tête rousse (Photo : A. Audevard)

Nous invitons les naturalistes de l'association, à se retrouver les **13 et 14 juin 2015** à **Sacierges-Saint-Martin**, petite commune située en Boischaut Sud au sein du PNR Brenne. Les naturalistes confirmés autant que les débutants sont les bienvenus.

Exigence minimum requise : de la bonne humeur !

Programme : Ornithologie, Botanique, Odonates seront à l'honneur pendant les deux journées et si la météo le permet, papillons de nuit et chauves-souris nous occuperont en soirée.

Un gîte est à disposition pour ceux et celles qui souhaitent rester sur place, mais les places sont limitées, **pensez à vous inscrire et à réserver** !

Renseignements pratiques et inscriptions : 02.54.22.60.20 ou thomas.chatton@indrenature .net

Atlas des Odonates de l'Indre

Initié en 2012, l'Atlas des Odonates (les libellules) de l'Indre sera la suite de la série d'ouvrages publiés par l'association, après les Reptiles & Amphibiens, les Orchidées et dernièrement les Orthoptères.

Un ouvrage de référence

Il est de notre rôle, en tant que structure défendant l'environnement, de faire le bilan de nos connaissances, de les synthétiser et de les mettre à disposition du public. Un atlas est donc l'expression même de nos valeurs : connaître et éduquer pour mieux protéger.

Encore aujourd'hui nous utilisons les informations publiées au début du XXème siècle par les pionniers du naturalisme tels que R. Martin. Espérons que les générations futures exploiteront nos publications avec la même ferveur.

Un projet associatif

Si un atlas est un projet complexe et technique, il n'en reste pas moins un projet associatif. Et qui dit associatif, dit que nous avons besoin de vous !

Parcourir tout le département demande du temps et sans un réseau de bénévoles impliqués nous ne pourrons pas espérer arriver au bout de la démarche. Heureusement vous êtes déjà nombreux à y avoir contribué et une grande partie des données récoltées l'a été par vous !

Participer

On a trop souvent tendance à croire que le monde des insectes est réservé aux spécialistes. Détrompez-vous ! Avec seulement 60 espèces, les libellules sont l'un des groupes les plus faciles à apprendre. Vous pouvez simplement prendre des photos, venir aux formations en salle qui seront proposées tout au long de l'année et ainsi participer à ce grand projet.

Alors qu'attendez-vous ? Car les libellules n'attendent que vous !

YOHAN MORIZET

Contacts : yohan.morizet@indrenature.net /romuald.dohogne@indrenature.net / vmotteau@yahoo.fr

Nouveaux services civiques : le Pays Blancois à l'honneur

Sophie Daviau

Elle a rejoint l'équipe en ce début de printemps pour effectuer un service civique volontaire de 8 mois. Fraîchement sortie de son Master 2 de Rennes, elle participera aux travaux sur les Mollusques, les Maculinea du Marais de Thizay et sur le bocage. Mais à 24 ans, cette Caennaise d'origine se passionne surtout pour les invertébrés et plus particulièrement les araignées. C'est donc tout naturellement qu'elle en fera profiter l'association. Alors, préparez-vous à entendre parler de notre Spider-girl !

Brice Roggy

Lui aussi nous arrive du Pays Blancois, de Tournon Saint-Martin. Son BTSA gestion et protection de la Nature en poche, il a rejoint l'équipe fin février. En intégrant l'équipe d'Indre Nature, il nous épaulera pour les inventaires, ornitho, herpéto, et tout ce qu'il pourra observer au passage (insectes, plantes, etc) !

Manon Masset

Originaire de Pouligny Saint-Pierre, titulaire d'un Master II en éthologie, elle rejoint l'équipe d'Indre Nature début mars. Après un mois passé à nos côtés, elle nous quitte pour un travail en Normandie, mais il est presque certain que nous la reverrons !

Le Conseil d'Administration d'Indre Nature
élu lors de l'Assemblée Générale du 21 mars 2015

Bureau

Président : Jacques LUCBERT
1ère Vice-Présidente : Agnès AUCLAIR
2ème Vice-Président : Laurent DUHAUTOIS
Secrétaire : Régis CLEVA
Secrétaire adjoint : Damien DESCHAMPS
Trésorière : Katia DEWAELE-TIXIER
Trésorier adjoint : Jean-Pierre BARBAT

Membres

Pierre BALLAIRE, Daniel DUFOUR, François TELEFUNKO, Nicolas VAN INGEN, Ann WOODS

Les nouveaux élus au Conseil d'Administration

Pierre Ballaire

Adhérent d'Indre Nature depuis un an, je participe aux travaux du groupe « Bocage ». Je suis revenu dans mon Berry natal après une carrière de plus de 42 ans comme forestier, mon métier de base, puis dans l'environnement à l'ADEME puis dans des collectivités publiques. Maintenant en retraite, j'espère que je pourrai contribuer efficacement à la vie et au développement d'Indre Nature. Notre Assemblée Générale m'a impressionné tant les actions sont riches, variées, avec des militants impliqués dans un univers difficile !

Daniel Dufour

J'ai toujours été attiré par la nature et sa protection, mais je n'y consacre sciemment du temps que depuis l'approche de ma retraite de professeur de Lettres, aujourd'hui effective. D'abord membre du groupe photo, je suis aussi passionné de jardinage respectueux d'écologie et d'ethnobotanique. J'ai eu la chance de mettre en place un jardin romain dans le cadre du musée d'Argentomagus, installé depuis 2004 et ouvert au public.

Je participe au groupe « Biodiversité chez moi » ainsi qu'à des actions d'entretien de milieu.

Ann Woods

Je suis anglaise, comptable retraitée, installée dans l'Indre depuis 20 ans, et adhérente depuis 2013. Je suis très heureuse de me trouver parmi les personnes dévouées à la conservation et protection de la nature, et je souhaite m'investir davantage dans la vie de notre association et apporter mon soutien et mes compétences dans les démarches administratives.

Je fais déjà partie du groupe « Bocage » et du groupe « Biodiversité chez moi ». Mes centres d'intérêts principaux sont l'ornithologie et la botanique.

Mémo

Prochains rendez-vous

Chapitre Nature
Du 14 au 17 mai
Le Blanc
Pour nous aider à tenir le stand :
Contact : edith.armange@indrenature.net

Les Berryades
Dimanche 5 juillet
Saint-Août

Réunion du groupe Photo
Le 2ème vendredi du mois à 17h sauf en mai (réunion le jeudi 7/05 au lieu du 8/05)
Pas de réunion en juillet ni en août
Lieu : Maison des associations - Espace Mendès France à Châteauroux
Contact : boureau.jacques@wanadoo.fr

Ateliers de l'asso

Au local d'Indre Nature à Châteauroux
Atelier pelotes de rejection
Tous les mercredis, à 14 h

Indre Nature
Maison de l'environnement
Parc Balsan
44 avenue F. Mitterrand
36000 CHATEAUROUX
Tél: 02-54-22-60-20
association@indrenature.net
Notre site : www.indrenature.net

Directeur de publication : Jacques Lucbert
Comité de rédaction : Micheline Boureau, Régis Cléva, Jean-Pierre Fonbaustier, Marie-Hélène Froger, Sylviane Barbat, Martine Giban, Francis Lherpinière.
ISSN : 1638-332X
Dépôt légal : 2015-02
Les avis exprimés n'engagent que leurs auteurs

Conception graphique : Damien Gauthier 02-54-02-15-26 - Mise en page : Yohan Morizet - Dessins : Gilles Dézécot - Impression : COLOR 36 sur papier recyclé et avec des encres végétales